

27 avril 2017

MESSAGE DU COMITÉ ÉLECTION **AUX MEMBRES DU SSPHQ-4250**



Directrices et Directeurs syndicaux recherchés ! **Appel de candidatures**

Vous désirez participer aux décisions du Syndicat ?
Vous voulez représenter vos collègues de travail ?
Vous voulez participer activement à la vie syndicale ?

Le moment est venu de réaliser cette opportunité de vous impliquer véritablement !

Le Syndicat est à la recherche de candidates et de candidats pour les postes de directeurs syndicaux partout dans la province. Nous invitons les membres qui souhaitent relever de nouveaux défis, et encourageons les directrices et les directeurs actuels à renouveler leurs mandats.

La période de mise en candidature est du 27 avril au 11 mai 2017. [Votre bulletin de mise en candidature](#) dûment rempli doit parvenir à [votre Vice-président](#) au plus tard le jeudi 11 mai à 9 h par courriel ou par tout autre mode convenu avec celui-ci.

Pour ce premier appel de candidatures, vous pouvez seulement soumettre votre candidature pour le poste de directeur de [votre Directeurat d'appartenance](#).

La Directrice syndicale ou Directeur syndical a pour tâches principales d'assurer les relations de travail de son Directeurat, de conseiller les membres en ce qui concerne l'interprétation de la Convention collective et de les représenter au sein du Conseil provincial du Syndicat (participation aux décisions, droit de vote).

Généralement, un Directeur syndical travaille deux journées par mois sur ses dossiers syndicaux. Pour ce faire, il bénéficie de libérations syndicales. C'est-à-dire que le Syndicat rembourse à Hydro-Québec le nombre d'heures utilisées par la Directrice ou le Directeur pour effectuer ses tâches. Ainsi, cela n'occasionne aucune différence sur la paie.

De plus, le Directeur syndical, qu'il soit nouveau ou expérimenté, peut toujours compter sur le soutien de son Vice-président, de l'équipe de directeurs de sa région et sur les membres des Comités pour accomplir son travail. Il existe aussi des cours pour former les personnes intéressées.

→ → →

Le Directeur syndical acquiert à travers cette expérience de nouvelles compétences et démontre son leadership dans les dossiers qu'il doit gérer. Son travail lui permet également d'approfondir ses connaissances sur la Convention collective et les différents enjeux du Syndicat. Il apporte à l'organisation son professionnalisme et ses compétences afin de faire évoluer l'organisation.

Pour toute information supplémentaire concernant le rôle de Directrice ou Directeur syndical ou encore l'élection, n'hésitez pas à communiquer avec [votre Vice-président](#).



Comité Élection

Alexandre Bourdua

Réjean Carrier

Jean-François Coquart

election@ssphq.org